

**Réunion du Conseil Municipal de la Commune,  
du 02 Juillet 2020**

L'an deux mille vingt, le 02 Juillet 2020, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de SYLVAINS-lès-MOULINS s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Madame Lydie REBER, maire.

Convocation le 19/06/2020

Affichage le 19/06/2020

**Présents :**

**Mesdames** Lydie REBER, Stéphanie ALBERICI, Laurence LAROCHE, Marie Claude GUICHEUX, Anne-Marie BONNARD-MOTYL, Sandrine COCAGNE, Brigitte DURAND, Marie-Reine REYNAUD, Valérie SAMPERS, Adèle COMELLAS

**Messieurs :** Sylvain ALLEAUME, Philippe BACCARO, Pascal GRET, Claude DERYCKE, Pierre BACHELET, Thibaut NEVEU, Damien QUEVERDO, Erik SIMON, Christophe VANDEVALLE

**Absents :**

**ORDRE DU JOUR :**

- Vote du Budget Primitif 2020
- Elections et/ou Nomination des représentants dans les Différentes COMMISSIONS
- Tirage au sort des Jurés d'assises
- Travaux du SIEGE (Syndicat Intercommunal Electricité, Gaz de l'Eure)
- Remboursement de location Salle des Fêtes M. Mme CRETTE/GILAIN
- Questions Diverses

**VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020**

Mme le Maire fait lecture des propositions budgétaires pour l'année 2020.

Les membres du conseil municipal prennent connaissance des dépenses de fonctionnement s'élevant à 718 904.00€ et des recettes à 1 440 402.69€

Le report de l'année antérieur étant de 664 361.69€

La section d'investissement s'équilibre à 261 422.32€ en dépenses et recettes.

Le conseil municipal décide de ne pas augmenter les taxes de contributions directes qui sont les suivantes :

Taxe foncière bâti 11.48%

Taxe foncière non bâti 23.40%

Le budget primitif 2020 est adopté à l'unanimité par le conseil municipal.

**ELECTIONS ET/OU NOMINATION DES REPRESENTANTS DANS LES DIFFERENTES COMMISSIONS**

**TRAVAUX, CHEMINS et BATIMENTS**

Jean-Claude DERYCKE

Thibaut NEVEU

Marie-Reine REYNAUD

Pascal GRET

Erik SIMON

Brigitte DURAND

Valérie SAMPERS

APPELS D'OFFRES

Mme REBER Lydie

Titulaires

BONNARD-MOTYL Anne-Marie  
REYNAUD Marie-Reine  
GUICHEUX Marie-Claude

Suppléants

VANDEWALLE Christophe  
ALLEAUME Sylvain  
NEVEU Thibaut

URBANISME/P.L.U.

DERYCKE Jean-Claude  
DURAND Brigitte  
REYNAUD Marie-Reine  
VANDEWALLE Christophe  
SAMPERS Valérie  
COCAGNE Sandrine  
GUICHEUX Marie-Claude  
ALLEAUME Sylvain  
BONNARD-MOTYL Anne-Marie  
SIMON Erik

COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Lydie REBER Présidente

Titulaires

BONNARD-MOTYL Anne-Marie  
REYNAUD Marie-Reine  
BACCARO Philippe  
SIMON Erik  
DURAND Brigitte  
ALBERICI Stéphanie

Suppléants

VANDEWALLE Christophe  
GUICHEUX Marie-Claude  
LAROCHE Laurence  
DERYCKE Jean-Claude  
SAMPERS Valérie  
GRET Pascal

FLEURISSEMENT (Maisons Fleuries)

GUICHEUX Marie-Claude  
ALBERICI Stéphanie  
BONNARD-MOTYL Anne-Marie

REFERENT FORET-BOIS

VANDEWALLE Christophe

COMITE DE JUMELAGE

LAROCHE Laurence  
QUEVERDO Damien

INFORMATIONS/COMMUNICATION

ALLEAUME Sylvain  
LAROCHE Laurence  
ALBERICI Stéphanie  
COMELLAS Adèle  
DURAND Brigitte  
COCAGNE Sandrine  
BACCARO Philippe  
QUEVERDO Damien

CORRESPONDANT DEFENSE

BACCARO Philippe

C.C.A.S.

REBER Lydie, Présidente

QUEVERDO Damien  
COMELLAS Adèle  
DURAND Brigitte  
LAROUCHE Laurence  
GUICHEUX Marie-Claude  
ALBERICI Stéphanie  
BONNARD-MOTYL Anne-Marie

CNAS

REBER Lydie

**TIRAGE AU SORT DES JURES D'ASSISES**

Mme le Maire demande aux conseillers de procéder au tirage au sort des jurés d'assises.  
Ont été désignés :

Monsieur LUFFRANS Marc – La Vigne  
Madame CORBIE Angèle – La Bigne  
Monsieur ADAM Philippe – Impasse du Plan du Curé

Les conseillers chargent Mme le Maire de leurs faire parvenir les documents nécessaires pour le Tribunal de Grande Instance.

**TRAVAUX SIEGE (Syndicat Intercommunal Electricité, Gaz de l'Eure)**

Mme le Maire expose au conseil municipal que le SIEGE envisage d'entreprendre des travaux d'éclairage public.

Conformément aux dispositions statutaires du SIEGE et aux règlements financiers dudit EPCI, la réalisation de l'opération est subordonnée à l'accord de la commune qui s'exprime sous la forme d'une contribution financière telle que détaillée dans la convention ci-après annexée.

Cette participation s'élève à :

- En section d'Investissement : 2000€
- En section de fonctionnement : 0€
- Etant entendu que ces montants seront ajustés sur la base du coût réel des travaux réalisés par le SIEGE dans la limite des montants indiqués ci-dessus et du choix retenu par le conseil municipal s'agissant du réseau de télécommunication.

**Délibération :**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise :

- Madame le Maire à signer la convention de participation financière annexée à la présente,
- L'inscription des sommes au Budget de l'exercice, au compte 20415 pour les dépenses d'investissement (DP et EP), et au compte 61523 pour les dépenses de fonctionnement (FT)

**REMBOURSEMENT DE LOCATION SALLE DES FETES M. Mme CRETTE**

Dans le contexte sanitaire du Coronavirus (COVID19) qui a obligé la commune à suspendre toutes les locations de la Salle Polyvalente depuis le 15 mars 2020, la famille CRETTE domiciliée à la Tuilerie demande que lui soit rembourser l'acompte de 150,00€.

Après délibération, le Conseil municipal accepte et donne pouvoir à Mme le Maire de titrer cette somme.

## QUESTIONS DIVERSES

### DELIBERATION ADHESION MEDECINE CdG27

Mme le Maire expose que la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, modifiée, article 25 (2eme et 4ème alinéas) autorise les Centres de Gestion à passer des conventions pour l'exercice de missions **facultatives**. Un service Médecine est proposé aux collectivités et établissements. Une convention portant sur les modalités d'exercice de la mission afférente doit être établie. Elle sera mise en œuvre dès signature par les parties.

Il sera proposé au conseil municipal l :

- D'autoriser Madame le Maire à signer la convention à intervenir avec le Centre de Gestion de l'Eure et ce, conformément à l'exemplaire exposé ci-après
- D'autoriser Monsieur le Maire à procéder à toutes formalités afférentes.

La séance est levée à 23h30